

ORALIEN-PH



Mise à jour du document le 27/04/2022

Titre

ORALIEN : Un programme d'accompagnement et de prévention de la santé orale pour les personnes en situation de handicap

Tarif

sur devis

Spécialité

Le suivi d'indicateurs de la santé orale par la télésurveillance

Public

Etre personnel soignant et encadrant en structure médico-sociale

Durée

24 mois

Présentation

Oralien : Un programme complet de management de la santé orale des personnes en situation de handicap.

L'UFSBD s'appuie sur les opportunités de la télésurveillance pour proposer un programme complet en 3 parties :

- une formation du personnel soignant à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap
- 1 ou 2 demi-journées d'accompagnement à la prise de scans de la bouche des résidents
- 2 bilans par an d'évaluation de la santé bucco-dentaire des résidents réalisés à partir de l'analyse d'indicateurs par IA et la supervision d'un chirurgien-dentiste.

Objectifs

- Développer les connaissances du personnel soignant et encadrant autour de l'hygiène et de la santé orale des personnes en situation de handicap
- Etablir des protocoles d'hygiène pour chaque résident et surveiller leur efficacité sur le moyen terme grâce à la télésurveillance via smartphone
- Améliorer le suivi de la santé bucco-dentaire en établissement grâce à la télésurveillance.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Mises en pratique de la télésurveillance auprès de personnes en situation de handicap
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Nombre maximum de stagiaires par session

12

Calendrier

A la demande de l'établissement

Modalités d'inscription

Par mail à martinelaray@ufsbdf.fr -

Téléphone - Martine Leray : 01 44 90 72 93

Sur le site internet : www.ufsbdf.fr

Modalités d'accueil des stagiaires en situation de handicap

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le Référent Handicap de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbdf.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

Programme

1) Formation du personnel soignant en Etablissement

1 ou 2 journées de 7H « Hygiène et santé orale des personnes en situation de handicap » (selon la taille de l'établissement) :

- pour préparer l'intégration des missions d'hygiène et de santé orale au sein de l'établissement,
- développer les connaissances du personnel soignant et encadrant en matière de santé orale,
- former à l'utilisation de la plateforme Oralien et du smartphone pour la prise des scans.

2) Un accompagnement en présentiel

Un accompagnement maximum de deux demi-journées en présentiel est prévu, post-formation pour aider à la prise en main pratique du volet télésurveillance de l'application Oralien avec un soutien au(x) salarié(s) qui seront en charge de cette mission.

3) Analyse des scans réalisés avec smartphone et suivi d'indicateurs via la télésurveillance

- Mise à disposition d'un **IPHONE avec l'application ORALIEN à disposition**
- **Réalisation par l'établissement de 2 prises de vue par an et par résident avec l'application Oralien. Réalisation possible de scans d'urgence par an (estimés à 10% du nombre de résidents)**
- Après chaque screening, un **bilan individualisé** avec recommandations personnalisées est consultable depuis la plateforme Oralien par un professionnel de santé de l'établissement
- **Résultats partageables** avec d'autres professionnels de santé extérieurs à la résidence après accord du résident ou de son représentant

4) Rendez-vous de suivi d'évaluation à 6 et 12 mois avec l'établissement

- **A 6 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » : 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour optimiser l'utilisation du dispositif pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène
- **A 12-18 et 24 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et notamment les tendances avec les scans précédents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène.

Méthodes d'évaluation

- Questionnaires d'évaluation des connaissances stagiaires avant/après la formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires

Chiffres clés

- Nombre de programmes Oralien en cours au 1^{er} trimestre 2021 : 1
- Satisfaction des apprenants concernant la prestation du formateur :
 - 100 % de stagiaires très satisfaits

Précisions sur le type de formation

Précisions sur le tarif

Pré-requis

Etre personnel soignant et encadrant en structure médico-sociale

Formateurs

Un chirurgien-dentiste de l'UFSBD formé au Programme Oralien

Couleur du bloc

#f49a50

Couleur de mise en avant